

1512 (4 MAI).

*Paris.*

Sur la requête des changeurs, Surreau, ne leur pouvant payer ce qu'il leur devait, renonce à la maîtrise.

Nicolas le Cointe, affineur, commis pour trois mois à la maîtrise par les généraux ; pareil brassage que Surreau, à la charge qu'il pourra faire mestier d'affineur.

Prend pour diférançe, le 8 may, un point massif en façon de bezan au bout de l'escu, du côté de la pille, avec un point dedans le C du côté de la croix et 2 points à la queue du porc espic.

(Sorb., H, 1, 9, n° 174, fol. 8 r.)